

AUTORISATION PARENTALE

pour la pratique d'activités spécifiques



Certaines activités spécifiques dites à risque, comme la bouée tractée et/ou le parachute ascensionnel et/ou le simulateur de chute libre, la plongée sous-marine, nécessitent l'autorisation du responsable légal pour pouvoir être pratiquées par le jeune.

Je soussigné(e)

Demeurant à :

Agissant en qualité de Père - Mère - Tuteur

Autorise l'enfant (nom et prénom du mineur) :

Né(e) le :

Dont je suis le(la) responsable légal(e), à pratiquer l'activité :

Nom du séjour : du.....au.....

Fait à

Le

Signature :